



COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale d'AgriGenève du 27 mars 2018

AgriGenève, l'Association faîtière de l'agriculture genevoise, a tenu son assemblée générale ordinaire le 27 mars 2018 au Centre de Lullier sous la présidence de Monsieur Marc Favre, agriculteur et viticulteur à Sézenove.

Un gel de printemps dévastateur

Pour la viticulture et l'arboriculture, l'année 2017 restera gravée dans les mémoires comme celle d'un gel dévastateur qui a frappé le vignoble et les vergers à fin avril. Les dégâts sont estimés entre 5 et 10 millions de francs, confrontant ainsi à de grandes difficultés beaucoup d'exploitations genevoises.

Le Conseil fédéral lâche l'agriculture

Dans son allocution, le Président a regretté la politique agricole du Conseil fédéral qui, pour favoriser l'industrie d'exportation, veut libéraliser les marchés agricoles en réduisant les tarifications douanières à l'importation. Cette volonté a été clairement exprimée dans la « *Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole* », publiée le 1^{er} novembre 2017 ou encore dans le cadre des négociations avec le Mercosur. Cette vision est inacceptable, notamment après le vote du 24 septembre, où le peuple suisse a largement plébiscité l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution suisse. AgriGenève n'est pas opposée à une évolution raisonnable et concertée de la politique agricole fédérale. Cependant, si elle doit tenir compte des intérêts d'autres secteurs de notre économie, elle ne saurait avoir pour conséquences de conduire à la disparition progressive de l'agriculture indigène, ni se faire au mépris de la santé des consommateurs ou au détriment de l'environnement des pays exportateurs.

Emploi des produits phytosanitaires

L'agriculture suisse, à l'instar de celles d'autres pays européens, est confrontée à une vague de réactions, souvent stigmatisante, relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. Paradoxalement, cette opposition est la plupart du temps fondée et illustrée par des exemples venus de l'étranger qui sont sans aucune mesure avec les pratiques agricoles suisses. Ainsi, à Genève, les agriculteurs ont pris depuis des décennies toute une série de mesures pour limiter l'emploi et l'impact de ces produits : toutes les cultures de maïs et le vignoble ne reçoivent plus d'insecticides depuis 25 ans. La presque totalité des surfaces dédiées aux céréales sont cultivées en mode « extenso », sans fongicides et sans insecticides et l'immense majorité des producteurs gèrent leurs exploitations conformément aux règles des prestations écologiques requises ou encore selon celles de l'agriculture biologique. Il est utile de rappeler que les agriculteurs n'utilisent pas ces produits par plaisir mais qu'à l'instar des êtres humains, les plantes cultivées sont sujettes à diverses maladies qui nécessitent des soins. Ces traitements sont nécessaires car ils garantissent l'approvisionnement des citoyens en denrées alimentaires et permettent à nos produits de répondre aux standards exigés par le commerce et les consommateurs.

Agriculture 2030

Le comité d'AgriGenève a souhaité disposer d'un document qui dessine les grands axes stratégiques d'une agriculture genevoise résolument tournée vers l'avenir. Pour ce faire, il a travaillé de concert avec la Direction générale de l'agriculture et de la nature à l'élaboration d'un rapport descriptif, fruit de plusieurs ateliers qui ont réuni des représentants des filières agricoles genevoises. Ce premier rapport sera complété par une seconde partie dédiée à une vision stratégique. La rédaction de ce document, *Agriculture 2030*, devrait être aboutie en juin 2018 et il sera ensuite transmis au Conseil d'Etat pour examen.

AgriGenève

Contact : François Erard, Directeur, 079 291 02 41, erard@agrigenève.ch
Marc Favre, Président, 079 679 11 20